

MARKETAGENT.COM



Conditions générales de vente

(01.02.2012)

Marketagent.com est un service de Marketagent.com, online reSEARCH GmbH

- 1) Objet du contrat
- 2) Bases du contrat et validité de l'AGB
- 3) Conditions de participations et raisons d'exclusion
- 4) Choix des participants à l'enquête
- 5) Indemnisation de la participation au sondage
- 6) Récompense pour l'inscription d'une tierce personne
- 7) Paiement
- 8) Données personnelles
- 9) Transmission d'information
- 10) Mise à jour et changement des données personnelles
- 11) Protection des données
- 12) Obligations du participant
- 13) Envoi de Spam
- 14) Durée des contrats et résiliation
- 15) Code civil général, tribunal compétent
- 16) langue de contrat
- 17) lieu d'exécution pour les affaires d'entrepreneurs
- 18) garantie légale
- 19) autre

1) Objet du contrat

Le participant à l'enquête peut recevoir pour chaque sondage actif de la part de Marketagent.com des points bonus. Le participant est libre de participer ou non aux sondages. Pour chaque sondage le participant reçoit une indemnité. C'est au participant d'acquiescer des impôts ou charges résultant des indemnités.

2) Bases du contrat et validité de l'AGB

En enregistrant sur ce site, le participant se déclare d'accord avec les conditions générales de vente et les reconnaît comme ferme et définitif. Le rapport contractuel entre le participant et Marketagent.com se compose exclusivement des CGV et des sites Internet représentés dans les CGV. Les CGV actuelles de Marketagent.com sont publiées sur ce site et valent pour chaque communication. Des participants enregistrés reçoivent un e-mail en cas de changement des CGV.

Des CGV modifiées sont réputées approuvées si le participant ne forme pas opposition par e-mail ou par écrit. Lors de notification, le participant de Marketagent.com est indiqué de cette conséquence. L'arrivée de l'opposition chez Marketagent.com doit être dans les 14 jours après la notification des changements. Autrement, le participant déclare accepter les conditions modifiées. La notification de l'opposition sera confirmée par Marketagent.com et suivra de la fin du contrat par Marketagent.com.

MARKETAGENT.COM

3) Conditions de participations et raisons d'exclusion

Pour participer à des sondages/enquêtes de Marketagent.com, les conditions suivantes doivent être remplies:

- La participation implique impérativement l'acceptation des conditions générales d'affaires.
- Une participation est exclusivement possible pour des personnes privées, n'utilisant pas le service de Marketagent.com à usage commercial.
- Les participants à une enquête de Marketagent.com doivent avoir terminé leur 14ème année ou avoir le consentement d'un tuteur légal.
- La participation est actuellement limitée aux personnes ayant un domicile légal en Autriche, Allemagne, Suisse, République Tchèque, Hongrie, Sloveña, Italy, Slovakia, Croatia, Serbie, France, Pologne, Bulgarie, Pays-Bas, Belgique, États-Unis d'Amérique, Royaume-Uni, Roumanie, Turkey, Russia, Belarus, Norway.
- Le participant s'engage à donner des indications correctes lors de l'enregistrement. L'identité peut être contrôlée par Marketagent.com à l'aide d'une copie d'un document d'identité.
- En particulier, ces informations sont impératives pour la distribution de virements monétaires respectifs.
- Chaque participant n'a droit qu'à un seul enregistrement chez Marketagent.com.
- L'accès individuel de chaque participant n'est pas transférable.
- Marketagent.com se garde le droit de refuser un participant même après son enregistrement terminé.

4) Choix des participants à l'enquête

Dans le cas où le nombre de participants à l'enquête répondant aux critères de sélection pour une enquête ou un sondage serait supérieur au nombre de nécessaire, les participants sont sélectionnés par tirage au sort. Le nombre des points bonus ne joue aucun rôle pour la sélection. Il n'existe pas une garantie de participation aux sondages/enquêtes sur une période de temps particulière. Marketagent.com se réserve le droit de limiter, sans indication des raisons, la participation d'un ou plusieurs participants aux activités de Marketagent.com pendant une durée indéterminée ou pour un domaine d'activité.

5) Indemnisation de la participation au sondage

Marketagent.com récompense la participation aux sondages/ enquêtes des points bonus. Le nombre de points par projet sera fixé par Marketagent.com selon la forme et la longueur du sondage et vaut pour tous les participants. La revendication pour une augmentation différente d'un remboursement des points bonus n'est pas possible. Le recours judiciaire est exclu.

L'indemnité de représentation valable est visible sur "index de l'indemnité" et varie en fonction de la forme et longueur de chaque sondage. Marketagent.com ne récompense que des sondages / enquêtes totalement complétés et validés. Marketagent.com peut seulement vous inscrire pour une compensation pour la participation au sondage si les données correspondantes sont arrivées chez nous.

Marketagent.com récompense la participation aux sondages selon le programme actuel de récompense. La compensation pour la participation résulte de la forme perçue de l'invitation/introduction de l'index de compensation sur le site de Marketagent.com.

Marketagent.com se réserve le droit d'adapter le niveau de l'indemnité de représentation. La modification du niveau de compensation est publié par Marketagent.com sur "index de l'indemnité".

Les points bonus peuvent exclusivement récupérer par la participation aux sondages ou à certaines enquêtes de Marketagent.com. Autres possibilités (p.ex. reconstituer le compte par paiement d'espèce) n'est pas possible. Les points bonus sont valables deux ans.

MARKETAGENT.COM

6) Récompense pour l'inscription d'une tierce personne

Des rémunérations supplémentaires peuvent être reçu en cas de recrutement d'une tierce personne. Une tierce personne est considérée comme une personne recrutée si elle cite le participant comme référence lors de son inscription et participe activement au moins une fois au sondage de Marketagent.com. La rémunération consiste en un unique versement sur le compte de points du participant à l'enquête. Le montant de la rémunération est visible sur notre site "index de l'indemnité". Les points bonus sont valables deux ans.

7) Paiement

Le paiement de l'avoir du participant à l'enquête peut selon son souhait être totalement ou partiellement versé sur le compte bancaire ou être effectué par des alternatives de paiement offertes par Marketagent.com. Le paiement sur le compte bancaire est réalisé par virement bancaire ou par autres formes de virement. Vous trouverez les actuelles alternatives de paiement sur Marketagent.com sous "bourse d'échange".

L'avoir reste inchangé tant que le participant l'affecte à un de son but d'utilisation. Le montant minimal par transaction pour la bourse d'échange est de 200 points (=€ 2,-). Si le participant demande un virement sur son compte bancaire d'un montant moins de 15,- €, Marketagent.com prendra un taxe de traitement d'un euro. L'avoir moins taxe de traitement sera versé dans les 4 semaines après le but d'utilisation. Les virements à partir d'un montant de 15,- € sont sans taxes. Les virements effectués sur le compte bancaire de l'un de nos partenaires donateurs sont exclusivement sans frais. Marketagent.com s'engage à ne pas favoriser ou exclure des participants au sondage en raison de leur montant de compte.

L'envoi des factures ou des extraits de compte n'est pas prévu. Les virements bancaires et les commandes de paiement effectués par Marketagent.com valent preuve de paiement. Un état actuel de votre avoir est accessible sur notre site sous "montant de compte". Marketagent.com ne se porte pas garant de l'exactitude des informations. Les réclamations pour des montants versés ou avoir non payé sont à faire parvenir dans tous les cas par écrit.

8) Données personnelles

Si un participant essaye de nuire intentionnellement aux résultats d'un projet, par exemple en transmettant de fausses informations lors de son inscription ou lors d'un sondage, en s'inscrivant plusieurs fois grâce à des adresses emails différentes, ou en communiquant son mot de passe, Marketagent.com se réserve le droit d'exclure le participant. Les dommages entraînés par le comportement du participant seront retenus sur son compte de points.

Chaque participant enregistré doit disposer d'un compte unique et s'engage à garder ses données de connection confidentielles (nom d'enregistrement et mot de passe) .Il est responsable de l'utilisation de son nom d'utilisateur et de son mot de passe envers Marketagent.com.

Si le mot de passe est utilisé à tort par un tiers, le participant est obligé de le signaler à Marketagent.com ou de modifier son mot de passe d'entrée au domaine des participants. La modification des données d'utilisateurs doivent être gérées par l'utilisateur lui-même.

9) Transmission d'information

Le participant s'engage à ne pas stocker ni à ne transmettre à un tiers les informations obtenues par les sondages ou enquêtes.

10) Mise à jour et changement des données personnelles

En cas de modification de ses données personnelles, le participant doit corriger lui même son profil sur notre site Internet. Sans modification de vos données, des documents, des gains et des virements bancaires sont considérés reçu si on les a envoyé à la dernière adresse ou coordonnée bancaire connu du participant. À part de ca, nous invitons tous les participants par e-mail une fois par an à actualiser leurs données personnelles.

MARKETAGENT.COM

11) Protection des données

Vos données sont traitées de manière strictement confidentielle et toujours analysées de manière anonyme. Lors de nos enquêtes auprès de nos clients, ces derniers reçoivent uniquement les résultats d'une enquête mais jamais leurs données personnelles. Les clients de Marketagent.com ne sont intéressés que par des données cumulées.

L'enquête, le traitement et l'utilisation des données sont effectués selon les consignes du droit de la protection des données. Les données collectées ne sont utilisées et analysées par Marketagent.com que dans le cadre où cela est nécessaire est légalement possible pour la réalisation d'un sondage. Votre accord est entièrement volontaire et peut être révoqué à tout moment. Ceci englobe également l'accord général pour recevoir notre bulletin d'information. Vous pouvez réviser votre accord dans le cadre du procédé d'enregistrement, ainsi qu'ultérieurement à tout moment.

Pour des raisons de protection des données, la participation est uniquement possible si le participant consent à l'utilisation des données nécessaires. En acceptant les conditions générales d'affaires, cet accord fait foi. Vos données sont en de bonnes mains chez nous. Les données relatives aux personnes ne sont utilisées que de manière légale et de bonne foi. De plus, ces données ne sont utilisées que dans le cadre des objectifs de la société, c'est-à-dire pour l'invitation/la participation à des sondages, pour le règlement/versement d'un avoir, ainsi que pour l'envoi de notre bulletin d'information dans le cadre de nos services.

Marketagent.com s'engage en particulier à ne pas transmettre de données personnelles à tiers ou à vendre des adresses. A tout moment, vous avez la possibilité d'actualiser vos données sur notre plateforme. Si vous décidez de mettre fin à notre collaboration, vos données seront définitivement effacées après 60 jours.

Les services de Marketagent.com utilisent des cookies. Vous avez la possibilité d'ajuster votre logiciel de navigation afin que celui-ci vous informe lorsque vous recevez un cookie. Vous pouvez alors décider vous-même si vous l'acceptez ou non. Pour toutes les pages web de Marketagent.com où l'on vous demande de vous enregistrer ou bien où vos données sont rassemblées, vous devez cependant accepter des cookies. Sans cela, les fonctions et services de Marketagent.com ne peuvent pas être garantis. Aucun de ces cookies ne contient votre mot de passe ou autre information en version texte. Vos données sont ainsi protégées contre tout abus. Certaines de nos pages utilisent Google Analytics, un service d'analyse web de Google Inc. qui permet l'analyse de l'utilisation d'un site web et qui saisit et analyse les accès de manière statistique.

Dans le cas d'un procès, les données sont conservées jusqu'à décision valide. Excluent sont les données qui sont encore nécessitées en raison de plaintes de la part du participant ou de contraintes légales. En cas de suppression de ces raisons, les données sont effacées.

12) Obligations du participant

En particulier il faut que le participant/interrogé

- garde secret ses données d'utilisateur (en particulier son mot de passe) et ne les laisse en aucun cas libre d'accès,
- que tout emploi abusif de ses données d'utilisateur soit dispensé et arrêté,
- que toute suspicion d'emploi abusif des données de l'utilisateur soit immédiatement transmis à Marketagent.com.

Marketagent.com ne répond pas des ennuis techniques, dont la cause n'est pas du domaine de responsabilité de Marketagent.com, et pour des dommages de force majeure. Marketagent.com ne répond pas des dommages qui ont été menés par l'action d'une tierce personne.

Marketagent.com répond seulement dans le cadre d'instructions légales en cas de résolution ou de négligence grave. La responsabilité pour négligence légère est exclue.

Les hyperliens, les bannières publicitaires et publicités similaires ne représentent aucune recommandation de Marketagent pour une tierce personne et leurs prestations. Marketagent.com ne répond pas du contenu de sites web incluant des prix et disposition de produits d'une tierce

MARKETAGENT.COM

personne, également lorsqu'ils sont renvoyés par des hyperliens, des bannières publicitaires et autres moyens. Marketagent.com ne prend explicitement aucune responsabilité pour les contenus et opinions, qui sont accessibles par des liens à travers Marketagent.com. Le domaine de responsabilité dépend exclusivement du domaine de responsabilité du propriétaire.

Ce qui répond de Marketagent.com est limité par la responsabilité constante des dommages prévisibles par Marketagent.com. Ainsi la responsabilité est exclue pour les dommages qui s'en suivent, dommages indirects, des économies non atteintes, gains perdus, pertes d'intérêt et dommages de réclamation d'une tierce personne contre le participant.

13) Envoi de Spam

Le participant s'engage, dans le recrutement de personnes tierces inconnues à ne pas les solliciter de façon spontanée (spamming), ni par email, ni par téléphone, ni par fax. Ceci est particulièrement important dans le cas de zone de discussions publiques sur internet tels que les groupes de news ou les listes de mailing, etc. Vous nuisez ainsi à Marketagent.com. Nous nous réservons le droit d'exclure un participant de nos services en cas d'entrave grave à cette règle. En cas d'entrave à cette obligation, le participant sera exclu immédiatement de toute participation à Marketagent.com. Les gains amassés jusqu'à cette date ne sont plus valides. Les coûts et dommages engendrés pour Marketagent.com sont à la charge du participant.

14) Durée des contrats et résiliation

Vous pouvez à tout moment résilier les services de Marketagent.com. Vous n'en subirez aucun inconvénient. Concernant votre avoir de points vous pouvez en disposer librement dans les 14 jours suivants après une résiliation accomplie.

Selon la devise du Fairplay, Marketagent.com peut aussi résilier la participation à ces services en cas de suspicion confirmée de faute contre cette AGB avec effet immédiat et sans donner de raisons préalables. Vous pouvez encore disposer de vos avoirs accumulés jusqu'ici dans les 14 jours suivants (sous la réserve de non modification des conditions de participation) s'il n'existe pas de faute contre les règles générales de la société. Les résiliations sont à envoyer par courrier ou par email ou directement sur le site Internet de Marketagent.com.

15) Code civil général, tribunal compétent

Les contractants conviennent de l'application du droit autrichien. En outre, ce sont les réglementations du code civil qui font foi. Pour les consommateurs au sein de l'UE, ce sont les réglementations nationales du droit des consommateurs qui font foi, sauf si les réglementations autrichiennes correspondantes sont à l'avantage du consommateur.

Pour des contrats avec des entreprises, il est de commun accord que notre siège social tient lieu de tribunal compétent.

Pour des contrats avec des consommateurs issus d'un pays membre de l'UE, nous reconnaissons également le lieu de domiciliation du consommateur. Le tribunal compétent pour les consommateurs en dehors de l'UE s'oriente aux réglementations légales.

16) langue de contrat

Le contenu du contrat, toutes les autres informations, le service clientèle, les informations de données et le règlement de plaintes sont proposés en langue allemande, française, slovène, tchèque, hongroise, italienne, slovaque, croate et anglaise.

17) lieu d'exécution pour les affaires d'entrepreneurs

Pour des contrats avec des entreprises, notre siège social est le lieu d'exécution.

MARKETAGENT.COM

18) garantie légale

La garantie légale s'oriente aux dispositions légales en vigueur.

19) autre

Nous reconnaissons l'ombudsman internet comme moyen de conciliation extra-judiciaire. Pour de plus amples questions sur le thème de la conciliation, veuillez contacter notre service clientèle: info@marketagent.com ou bien l'ombudsmann internet : www.ombudsmann.at.

Code de conduite volontaire: www.quetezeichen.at